



## Édito du maire



Chères Lilaises, chers Lilais,

Alors que le mois de Décembre approche et que les premières lumières commencent à scintiller dans les rues, nous préparons à célébrer les fêtes de fin d'année.

Période synonyme de joie, de partage et de convivialité. Elle nous rappelle l'importance des liens que nous tissons au sein de notre communauté.

Vivre ensemble dans le respect et la tolérance est plus que jamais une nécessité, dans un monde qui peut parfois sembler diviser.

Alors que nous allons nous réunir autour de tables festives, je vous invite à réfléchir à la manière dont nous pouvons continuer à promouvoir le vivre ensemble tout au long de l'année. Pensons bienveillance, écoute et respect mutuel, des valeurs au cœur de nos interactions quotidiennes.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement de cette douce arrière-saison, des balades en forêt, des marchés de Noël et des événements qui vont rythmer le mois à venir, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, remplies de joie et de tolérance.

Bien chaleureusement,

*Votre Maire,*  
**Stéphanie DAUBANES**

**RESTONS CONNECTÉS**

[www.islesaintgeorges.fr](http://www.islesaintgeorges.fr)



Édité à 300 exemplaires

Responsable de la publication : Stéphanie DAUBANES

Responsable de la Rédaction : Jean-André LEMIRE

Rédaction et Photographie : Élus, Coralie DAILLEDOUZE, associations et administrés

# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 26/09/2024

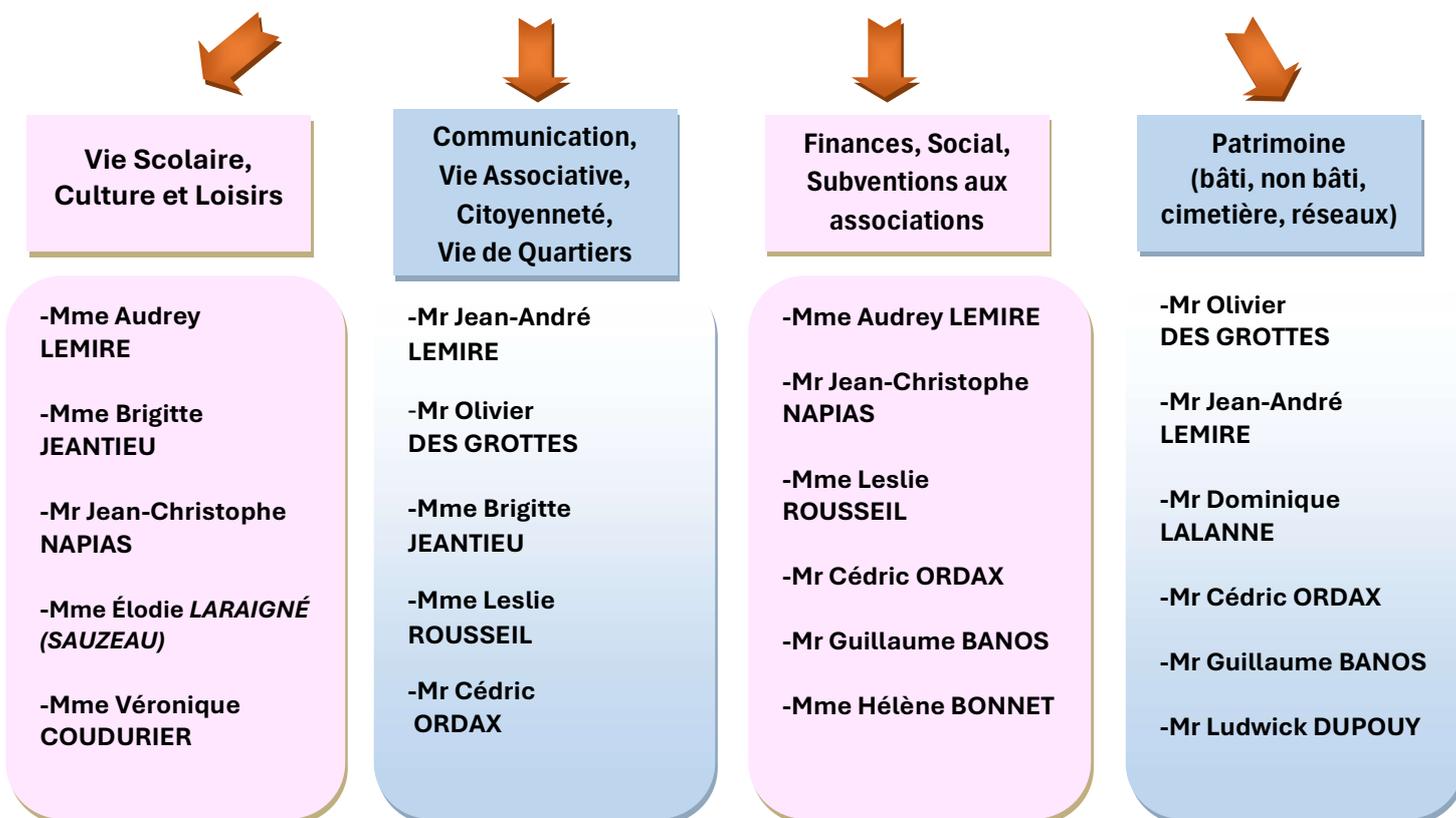


Manon LAPLAGNE, faisant preuve d'honnêteté, a souhaité démissionner car l'évolution de sa situation personnelle ne lui permettait plus d'assurer sa tâche d'adjoint mais aussi de Conseillère Municipale.

Elle souhaite à toutes et à tous une bonne fin de mandat.

En conséquence Il est donc décidé de rester à trois adjoints et de ce fait Mr Olivier DESGROTTE devient automatiquement 3<sup>ème</sup> adjoint.

### Réorganisation des commissions communales ; A savoir que Mme Le Maire préside de droit toutes les commissions



Renouvellement de la ZAD permettant un droit de préemption sur une partie du village.



Le Projet d'extension du périmètre Natura 2000 du site FR 720070 "La Garonne en Nouvelle-Aquitaine" est approuvé à l'unanimité.

Retrouvez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur le site internet de la commune  
[www.islesaintgeorges.com](http://www.islesaintgeorges.com)





**Parking place de l'Eglise :** La matérialisation des emplacements a bien avancé sur la partie intérieure de la place. Nous constatons qu'elle est respectée et permet de gagner de la place de stationnement. Elle sera aussi réalisée sur les deux parkings extérieurs (Pelletan et gravettes).

Suite à la réunion publique sur le sujet, il a été décidé de la construction d'un parking de 24 places réservées aux utilisateurs de salle des Gravettes et du Restaurant.

Cette opération sera terminée au cours du premier semestre 2025.

En suivant l'objectif à terme est de réserver le parking de la place aux administrés.



**La rénovation de la mairie** a commencé par le traitement du toit (mousses, pics anti pigeons) et le remplacement des bandeaux. La prochaine étape est la rénovation des volets

## L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE MONTESQUIEU AUPRÈS D'ISLE SAINT GEORGES



En 2016, faisant suite à une sollicitation de la commune, les services de l'état lui ont signifié qu'ils n'avaient pas les moyens financiers d'entretenir la ripisylve et enlever les embâcles le long du domaine public fluvial entre la Garonne et notre port.

La CCM, afin de pallier à cette défaillance, a donc intégré un programme d'entretien de cette portion dans la nouvelle déclaration de travaux d'intérêt Général (DIG).

Des opérations sont en cours.



*Embâcle récemment enlevé*

En outre dans le cadre de son projet de réhabilitation des ouvrages en lien avec la Garonne, décidé en 2022, la CCM est intervenue récemment sur notre commune pour un montant total de travaux de 48 000€.



Sur les portes à flots du Saucats à l'Isle Saint Georges pour y régler les problèmes empiriques d'exfiltration d'eau identifiés depuis quelques années déjà et remplacer le bois de buscage.

Pour les fuites, les travaux ont consisté à la création d'une banquette béton au pied du mur amont rive gauche, au rejointoiement des maçonneries, à l'injection de 1800 litres de résine ciment aqua-réactive liquide pour combler les cavités, démontage-remontage de l'échelle de descente dans l'Estey pour adaptation aux travaux.

Un test d'étanchéité sera effectué début décembre.



En bout de l'Estey de Lins à Montigny a été effectuée une reprise des murs et des bois de buscage de l'ouvrage.



Pour favoriser le développement de la mobilité électrique, la CCM a engagé depuis 2021 un travail important de concertation préalable avec les communes pour définir une stratégie de déploiement des Installations de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) sur le territoire communautaire.

Compte tenu de la technicité demandée pour les études à mener et les travaux spécifiques liés à ce déploiement, la CCM a souhaité bénéficier des compétences du Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG) pour un accompagnement technique et financier sur la démarche.

En 2024, 11 bornes ont été installées sur le territoire de la CCM et seront opérationnelles début 2025. Concernant notre commune l'implantation a été réalisée sur le parking situé à proximité des Gravettes et du Caboulot. C'est une borne de recharge KEYWATT 24 kW DC qui permet la recharge rapide simultanée de 2 voitures (à peu 150 kms autonomie en 1h).

Son coût d'installation de 25 000€ a été pris en charge pour 20 000€ par la CCM et par le SDEEG pour 5000€. Le montant du fonctionnement annuel (CCM) sera de 500€/an.

Les tarifs et abonnements sont disponibles sur le site [mobive.fr](http://mobive.fr) (aux alentours de 0,6€ le kwh).



## ➔ N° UTILES Pannes & dysfonctionnements

**ECLAIRAGE PUBLIC** ➔ Dès que vous constatez la panne d'un point lumineux vous pouvez la signaler soit :



En vous rendant directement à la mairie aux heures d'ouvertures

Mardi : 09h à 12h et 14h 17h

Jeudi : 14h à 17h

Vendredi : 09h à 12h



En contactant la mairie par mail : [accueil@islesaintgeorges.fr](mailto:accueil@islesaintgeorges.fr)

ou par téléphone : 05.56.72.67.29

Via l'application Intramuros si vous y êtes abonné.

### COLLECTE DES DÉCHETS



➔ Problème de collecte de déchets



Appelez la CCM au 05 57 96 01 24

Renseignement sur :

<https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/dechets/collectes-des-dechets>

**Eau, Gaz, Electricité, Téléphone** ➔ Vous disposez des numéros de téléphone sur vos factures



### AUTRES (Arbres ou branches tombés sur la route, animaux en divagation etc.)



● En vous rendant à la mairie

● En contactant par mail ou téléphone la mairie

● Via l'application Intramuros si vous y êtes abonné

À savoir

En cas de souci généralisé nous relayons l'information sur nos différents supports de communication.

## ➔ L'ACTU DE LA COMMUNE

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence d'une quarantaine de participants dont de nombreux enfants, lisant en équipe pour certains le discours des anciens combattants. Après ce moment officiel de mémoire l'assemblée se dirigea vers les gravettes où madame le Maire fit un discours avant le partage du verre de l'amitié.

« Nous nous sommes réunis en ce jour pour commémorer l'armistice de 1918 qui a marqué la fin d'une guerre dévastatrice. Nous honorons la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre liberté et à travers ce moment de recueillement, nous pouvons en tirer les leçons pour notre présent et notre avenir. En regardant notre monde aujourd'hui nous ne pouvons ignorer que les conflits, les violences et les tensions persistent. Les guerres ne sont pas seulement des souvenirs lointains, elles continuent de faire des ravages dans de nombreuses régions du globe. Il est impératif de tirer des enseignements du passé. Restons vigilants. Nous devons promouvoir le dialogue, la compréhension et la coopération, non seulement entre les pays, mais la paix ne se construit pas uniquement sur des accords diplomatiques, elle se construit aussi dans nos cœurs et nos esprits. C'est pour cela qu'en tant que Maire, je crois fermement que notre responsabilité collective est de veiller à ce que les générations futures connaissent l'importance de la tolérance, des droits de l'homme et du respect mutuel.

Merci aux enfants d'être à mes côtés, merci à vous parents de les avoir accompagnés et merci à tous d'être présents aujourd'hui pour rendre hommage à nos héros. C'est ensemble que nous pouvons œuvrer pour la paix, l'égalité, la justice et la dignité humaine. »



Cette année la commune a décidé de marquer son engagement en faveur de la lutte contre le cancer du sein des femmes et des cancers de la prostate et des testicules pour les hommes.

Une partie de la commune a donc été habillée aux couleurs des deux causes



La commune, comme pour Noël 2023, met en place, **une collecte des sapins de Noël, débarrassés de toutes décorations.**

Ils devront être déposés **uniquement du 6 au 8 janvier 2025** sur l'emplacement qui sera réservé à cet effet à proximité du point verre des gravettes.



# 28<sup>ème</sup> Edition de l'exposition NOVINBR'ART : LE VOYAGE



Nous remercions les 18 artistes qui nous ont fait l'honneur et la confiance d'exposer leurs œuvres, laissant libre court à notre imagination.

Chaque tableau racontant une histoire, un moment figé dans le temps qui évoque des souvenirs ou suscite des rêves.

Les artistes présents ont su captiver l'essence au voyage, que ce soit à travers des scènes de nature sauvage, des portraits de rencontres humaines ou des abstractions qui évoquent l'errance et la quête de soi.



Les membres du jury, Madame Peggy Descamps, notre épicière d'«Au Rendez- vous Lilais» et Monsieur Christian Tamarelle, Maire de Saint Médard d'Eyrans ont accompagné Madame le Maire à délibérer :

**1<sup>er</sup> prix** : Mme BRAU Sylvie, (au centre) pour son œuvre  
« Rosé au fil de l'eau ».

**2<sup>nd</sup> prix** : Mr FACONNIER Gérard, (à droite) pour son œuvre  
« Le voyage dans le temps ».

**3<sup>ème</sup> prix (vote du public)** : Mr DOMINÉ Jacques, (à gauche)  
pour son œuvre « La voyageuse ».



Cette année, Isle Saint Georges réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du :  
**16 Janvier 2025.**

## Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, Clara GERMON employée communal et recruté pour la campagne de recensement, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 10 Janvier 2025 ?

Contactez la commune : 05.56.72.67.29

## ● Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- ⇒ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires et adaptées à son fonctionnement.

# ➔ LE COIN DES ASSOCIATIONS

La soirée d'Halloween de **L'APE LES CARTABLES FLEURIS** a été un véritable succès ! Merci à tous pour votre participation et votre enthousiasme. Les enfants se sont bien amusés, les costumes étaient fantastiques, et l'ambiance au rendez-vous ! Un grand merci aussi aux bénévoles et aux parents pour leur aide précieuse. On se retrouve très vite pour notre prochain événement de Noël le jeudi 19 décembre.

L'équipe de L'APE LES CARTABLES FLEURIS

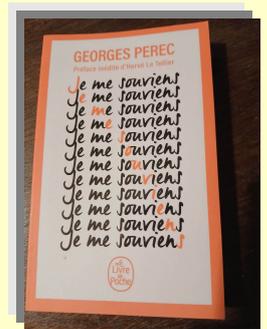


## DU NOUVEAU à L'A.J.C !

Youpi, chouette, génial ! Un atelier d'écriture a débuté à Isle-Saint-Georges ! Un joli groupe est déjà constitué, nous nous réunissons le vendredi soir à la ludothèque de 16h30 à 18h30 pour écrire, écrire et encore écrire... Vous souhaitez un exemple de notre travail d'écriture ?

### Voici :

A la manière de Georges Perec, écrivez vos propres « Je me souviens ». Pour que cela soit encore plus simple écrivez des « Je me souviens à Isle-Saint-Georges ». Avec l'évocation de ces souvenirs, les idées fusent et chacun écrit concentré et souriant...



## LE BRUNCH DE L'AJC

Cette année, le dimanche 29 septembre, l'AJC a proposé à ses adhérents un brunch qui a satisfait les appétits des uns et des autres de 11 h à tard dans l'après-midi.

Du sucré, du salé, des mets préparés avec goût et accompagnés selon l'heure de boissons chaudes ou froides, tout était savoureux. La présence du comité des fêtes était bienvenue. Les grands jeux ont eu leur succès habituel. Une soirée jeux a clôturé cette très agréable journée.



## Petit tour à la bibliothèque...

### Participation à la fête du livre :

Camille Piantanida, autrice et illustratrice de littérature enfantine a animé un atelier auprès de jeunes Lilais : ces derniers ont dessiné et décoré leur école sur une fresque qui a parcouru les treize communes de notre canton.



La classe de maternelle a reçu l'écrivaine Silène Edgar. Silène a lu son album « L'arbre lit » et éveillé l'imagination de nos petits.

### Participation au prix littéraire : « 13 envies de découvrir pour le tout-petit »

Vous avez un enfant de 0 à 3 ans : avec lui, votez pour le meilleur album (de novembre 2024 à mai 2025) !

Albums sélectionnés et règlement du concours à découvrir aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Les lundi et jeudi de 16h30 à 18h30



## ASA DES PALUS DE L'ARUAN



Les travaux d'entretien du réseau hydraulique classé à l'**ASA des Palus de l'Aruan** est en cours.

Le Président rappelle aux propriétaires ou occupants qui bordent ce réseau qu'ils doivent veiller à ce que la servitude réservée à cet effet soit entièrement libre ; soit 4m environ.

Le réseau classé est identifié par les panneaux verts, aux logos ASA et CCM. Il y va de son bon fonctionnement en épisode pluvieux ou du risque d'inondation !

Merci de votre attention

## A.C.C.A D'ISLE SAINT GEORGES

« Je rappelle aux habitants et usagers de la campagne, mon exigence par rapport à la sécurité et à l'influence de l'exercice de la chasse.

Tous les adhérents ont reçu par écrit et signé les consignes précises. Je sais qu'il y a toujours des excès de certains. J'y veille particulièrement et suis toujours prêt à intervenir s'il y a lieu.

Si vous étiez exposé à un risque réel, veuillez **privilégier mon appel au 06 68 49 90 00** afin que je puisse identifier le contrevenant sur le champ et prendre les sanctions qui s'imposent.

A ce jour, 2 jeunes vont être convoqués en Commission de discipline. L'exclusion est envisageable. »

Le Président, Alain CAMBLONG

**ATTENTION**  
CHASSE EN COURS  
TIR à BALLES

**L'ARS**, association pour la restauration et la sauvegarde de l'église d'Isle Saint Georges, ouvrira l'église le :

**Samedi 14 décembre 2024**  
**De 14 à 17 heures.**

A cette occasion, vous pourrez admirer la crèche qui sera exposée dans le chœur de l'église.

Merci de votre visite.



## AGENDA

05/12 Heure du conte à la bibliothèque 17h-18h

12/12 Conseil Municipal 19h, Gravettes

14/12 Ouverture de l'église

19/12 Marché de Noël de l'école

06/01 Cérémonie Vœux du Maire 18H30 salle des Gravettes

10/01 AG Du comité des fêtes 19h 30, Gravettes

16/01 Démarrage Recensement Population



### DÉCÈS :

**Monsieur MANO Roland 12-10-2024**

Toutes nos condoléances à la famille et aux proches.

## LE COIN DES JEUX

